



# Procès Verbal

## du Conseil Municipal du 10 janvier 2024 en mairie

Le 10 janvier 2024, sous la présidence de Monsieur CHERBLANC Jean-Bernard, Maire, le conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni.

**Étaient Présents :** Monsieur Jean-Bernard CHERBLANC, Madame Maria CHEMARIN, Monsieur Jean-Luc BASTION, Madame Magali ER RAFIQI, Madame LEFLON Dominique, Monsieur BADOIL Daniel, Monsieur Renaud JASNOWSKI, Madame CHENAILLES Sandrine, Madame LOMBARDO Carine (arrivée à 20h20), Monsieur EUGENE François, Madame CABAUSSEL Virginie.

**Absent :** Monsieur Christophe BURLET (pouvoir), Madame MABON Céline (pouvoir), Monsieur MICHEL Sébastien, Monsieur Thierry VATTLET.

**QUORUM :** la majorité sera à 8 membres présents

### ORDRE DU JOUR :

- Délibération : Emission d'un titre au SIVOM dans le cadre de la convention avec EPORA
- Délibération : Autorisation de signature de l'acte de vente au profit de Mr Van Der Eecken
- Délibération : Ouverture anticipée de crédits en section d'investissement exercice 2024
- Délibération : Autorisation de signature de la promesse unilatérale de vente de terrains cadastrés section AE190-AE362-AH456-AE346 sis chemin de la Croix Rousse à Courzieu
- Délibération : Autorisation de signature de la convention avec ATC
- Délibération : Autorisation de signature de la convention de participation aux frais du RASED des Monts du Lyonnais pour les années 2024-2025-2026
- Présentation du rapport d'activité SYRIBT 2022
- Présentation du projet de délibération relative à la mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle
- Rapport des commissions
- Questions diverses



Le compte rendu de la réunion du 13/12/2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### DELIBERATIONS

→ EMISSION D'UN TITRE AU SIVOM de la GIRAUDIÈRE DANS LE CADRE DE LA CONVENTION AVEC EPORA

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la convention avec EPORA pour l'étude et la veille foncière du projet Maison de Santé sur le hameau de la Giraudière.

Il y a lieu d'émettre un titre au SIVOM DE LA GIRAUDIÈRE pour le remboursement de cette étude financée par la commune de Courzieu pour le compte du syndicat.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à émettre un titre au SIVOM pour le remboursement de l'étude du projet conformément à la convention.

→ AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ACTE DE VENTE AU PROFIT DE Mr VAN DER EECKEN

Monsieur le Maire expose les conditions dans lesquelles il a conduit l'instruction du projet d'aliénation de 489 m<sup>2</sup> du chemin rural accédant à la propriété sise 150 route de la Matteliche de la section AI, et fait procéder à une enquête publique par Madame COURTIER Marie-Jeanne, commissaire-enquêteur désigné par arrêté du 18 octobre 2023.

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de signer l'acte de vente au profit de Mr Van Der Eecken.

→ OUVERTURE ANTICIPEE DES CREDITS EN INVESTISSEMENT

Dans le cadre de la continuité du service public, l'exécutif peut, entre le 1er janvier 2024 et le vote du budget, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, sous réserve d'une autorisation spéciale de l'organe délibérant et dans la limite du quart des crédits d'investissement ouverts dans l'année budgétaire précédente (article L 1612-1 du CGTC).

Cette mesure ne concerne pas les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette qui viennent à échéance avant le vote du budget et pour lesquels l'exécutif a le droit de mandater.

Sur cette base, il convient d'autoriser l'ouverture anticipée en dépenses d'investissement pour l'exercice 2024 dans les limites citées précédemment.

Accord à l'unanimité de l'Assemblée délibérante

→ AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA PROMESSE UNILATERALE DE VENTE DE TERRAINS COMMUNAUX

Monsieur le Maire expose les conditions de la promesse unilatérale de vente et ses caractéristiques entre la commune de COURZIEU et La Société FONCIER CONSEIL sis 19 rue de Vienne -TSA 60030-75801 paris Cedex 08 représenté par Monsieur Geoffrey DOLS, Directeur de l'agence de Lyon.

La Commune de COURZIEU propriétaire de terrains situés à Courzieu cadastré section AE190-AE362-AH456-AE346 d'une superficie totale d'environ 1180m<sup>2</sup> cède, si la vente se réalise, au prix consenti et accepté moyennant le prix global ferme et définitif de 17700€.

La Société FONCIER CONSEIL envisage de réaliser sur ces terrains ainsi que des parcelles

voisines le projet d'extension du bourg sur le secteur de la Croix Rousse.

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de signer la Promesse Unilatérale de Vente et tout acte à intervenir relatif à la vente des terrains au profit de la Société Foncier Conseil.

→ AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC L'ENTREPRISE ATC FRANCE

Le Maire explique à l'Assemblée que le terrain sis route de Malval – D50 – 69690 COURZIEU, cadastré sous le numéro 219 - section AM a été cédé par Orange SA à ATC France qui vient aux droits et obligations d'ORANGE. L'Entreprise ATC France spécialisée dans l'hébergement d'équipements télécom souhaite prolonger son occupation et a établi une convention portant mise à disposition de ce terrain.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention portant mise à disposition de ce terrain avec l'Entreprise ATC France.

→ AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTICIPATION AUX FRAIS DU RASED DES MONTS DU LYONNAIS POUR LES ANNEES 2024-2025-2026

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de subvention du Réseau d'aides spécialisé aux élèves en difficulté (RASED). Cette subvention sera versée à La Mairie de Saint Martin En Haut qui centralise les subventions de chaque commune intégrée à la convention qui seront ensuite reversées en une seule fois au RASED.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de participation aux frais du RASED des Monts du Lyonnais prévue pour 2024-2025 et 2026.

→ PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE SYRIBT 2022

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

# RAPPORT DES COMMISSIONS COMMUNALES

## COMMISSION RESSOURCES

### HUMAINES

- Présentation du projet de délibération relative à la mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle au profit des agents communaux

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

## COMMISSION FLEURISSEMENT,

### EMBELLISSEMENT, ENVIRONNEMENT

- ABC : ATLAS de la Biodiversité Communale  
Le rapport final est terminé. Des versions papiers complètes et résumées ont été réalisées ainsi que des versions numériques. Des versions papiers sont disponibles à la Bibliothèque par emprunt ainsi que dans l'Ecole et en Mairie.  
Le livre pourra être acheté sur commande par les citoyens dans l'avenir.

Ce samedi 20 janvier 2024 à 14h00 au parking Domaine de Malval, Balade sur les traces et indices de la Faune sauvage animée par Beewild nature. (flyer en fin de compte rendu)

Des demandes par des membres extérieurs au conseil municipal ont été formulées pour pouvoir participer à cette commission. Le conseil municipal les remercie pour cet intérêt.

Ces personnes seront invitées lors de la prochaine commission afin d'échanger sur le sujet.

- Le Rucher pédagogique : Suite aux dégâts des frelons asiatiques le rucher a été très endommagé avec beaucoup de mortalité.
- OPERATION MAYA :  
Une grande campagne de piégeage du frelon asiatique sera organisée sur le territoire communal afin de couvrir un maximum de hameaux.  
- Il sera donc distribué gratuitement des pièges à frelons asiatiques lors d'une permanence le **10 février de 10h00 à 12h00** en mairie de Courzieu à toute personne habitant Courzieu et

qui souhaite l'installer près de chez lui.

Mr Peylachon, apiculteur, donnera toutes les explications nécessaires pour la pose du piège ainsi que la recette de la mixture attractive à réaliser soi-même pour attirer les frelons dans les pièges.

Vous êtes tous invités à contribuer nombreux à cette opération pour lutter contre ce fléau qui décime les populations d'abeilles.

- Hôtels à pigeons : Les deux hôtels à pigeons sont bien suivis en ce moment car la période est favorable pour y attirer les animaux par agrainage afin qu'ils y fassent leurs nids.

## COMMISSION SOCIALE

- Le frigo et l'armoire solidaire fonctionnent bien en ce moment. Nous remercions les personnes qui y déposent des denrées.

## COMMISSION URBANISME

- Points sur les 2 dossiers de modification de PLU en cours d'enquête publique. Cette dernière se terminera le 15 janvier 2024.  
1 - Changement de destination et construction d'annexes et extension en zone A et en zone N  
2 - Basculement en zone U de la zone AU prévue pour l'extension du bourg sur le secteur de la Croix Rousse.

## COMMISSION VOIRIE

- La certification des adresses est obligatoire avant le 1er juin 2024.  
Un devis est en cours pour la faire réaliser par un prestataire extérieur.

## COMMISSION BATIMENT

- Maison Delorme : Le mobilier restant à l'intérieur du bâtiment a été donné à l'association Brévenne-Accueil et en partie à la Ressourcerie du Pays de l'Arbresle.
- Travaux Ecole maternelle : Les fenêtres et la porte d'entrée ont été changées et des volets roulants solaires côté bas ont été installés par l'entreprise Jérôme BADOIL.  
Un local, avec possibilité de le fermer à clé, a

été mis en place afin de permettre aux ATSEM d'y manger et d'y entreposer leurs affaires personnelles.

- Eglise : La réfection des peintures des nefs est prévue après vérification de l'étanchéité de la toiture, un devis sera établi prochainement.
- Maison Dumas : Une rencontre est prévue avec le propriétaire mitoyen.

## COMMISSION FINANCES

- Horloge holographique : Le Département du Rhône via le dispositif « Subvention d'Envergure Locale » attribue la somme de 1500€ pour soutenir le projet Chronospedia. L'association du Patrimoine de Courzieu attribue également 2 000€ pour ce même projet. L'équipe municipale remercie ces deux structures pour leur aide.
- Extension du comptoir du village : La Mairie a déposé une demande de subvention au titre de la DETR 2024 (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) le vendredi 23 décembre 2023. Si cette aide était accordée, elle viendrait boucler le plan de financement de ce projet qui pourrait ainsi se réaliser et donner de l'air au commerce associatif qui exerce désormais dans des locaux trop exigus, autant pour les clients que pour les salariés et les bénévoles.

## COMMISSION COMMUNICATION

- Le bulletin municipal vous a été distribué pendant les fêtes cependant des erreurs et oublis nous ont été notifiés et nous en sommes désolés. Un erratum sera fait dans le compte rendu du conseil municipal de février. Une réflexion autour de la communication de la Mairie est en cours. Différents devis sont demandés afin de trouver la meilleure solution pour optimiser aux meilleures conditions ce sujet important.

## COMMISSION JEUNESSE

- L'idée est de créer une nouvelle équipe de Conseil Municipal des Enfants en ce début d'année. Cette assemblée est toujours très intéressante et fourmille d'idées en générale.

## COMMISSION PATRIMOINE

### ET TOURISME

- GRANDE FETE DU TRAIL ET DU RUNNING : co-organisée par la mairie de Courzieu et une équipe d'étudiantes de l'Ecole 3A, avec le soutien de la Fédération Française de Cardiologie, **le 17 mars 2024**. Des flyers seront distribués. Flyer en fin de compte rendu.

Le festival d'humour itinérant édition 2024 aura lieu à Courzieu **samedi 27 janvier à 20h30** à la salle polyvalente. Venez nombreux afin de passer un bon moment !

## DELEGATIONS EXTERIEURES

- SIVOM : Le projet d'installation d'une pelouse synthétique sur le terrain de football de la Giraudière va pouvoir se réaliser sur 2024. C'est une très bonne nouvelle pour les nombreux licenciés du club FCG. La région AURA devrait en effet valider sa contribution début février. À la suite de cela s'en suivra le lancement des marchés publics. Ce sont les communes de Courzieu et de Brussieu qui, au sein du SIVOM de la Giraudière, porteront la quasi-intégralité du reste à charge.
- SYDER : Le devis relatif aux changements de luminaires a (enfin) été reçu. Il sera rapidement examiné par les délégués communaux SYDER afin de lancer au plus vite ce chantier très en retard. Un arbitrage devra être fait aussi au sujet des installations de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle polyvalente. Plusieurs structures (dont le SYDER) convoitent en effet ce toit, nous devons choisir la meilleure solution.
- SIPAG : Une formation « conduite en toute sécurité » est proposée aux séniors.
- CCPA : L'info du mois : Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT). Les PAT sont des dispositifs cadres mis en place par l'Etat en 2014. Ils visent à connecter production et consommation locale et cherchent à favoriser la transition alimentaire, en agissant sur tous les domaines de l'alimentation : production agricole, consommation, transformation et distribution, santé, ... Les élus du territoire ont fait le choix de mettre en œuvre un PAT à l'échelle des 4 Communauté de

communes de l'Ouest Lyonnais porté et animé par le Syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL). (Flyer en fin de compte rendu)

→ **ETAT** : identification de zone d'accélération des énergies renouvelables

La loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables, met les collectivités locales au cœur de la planification et prévoit qu'elles définissent des zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables sur leurs territoires. Afin de permettre aux élus de mener à bien cet exercice, et dans l'objectif de rendre accessible au public l'ensemble des informations relatives aux énergies renouvelables, le ministère de la Transition énergétique, le Cerema et l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) mettent en ligne un portail cartographique.

Ce portail cartographique est un outil élaboré pour les communes et le grand public dans la démarche de planification écologique des énergies terrestres.

Dans ce cadre, la commune doit rapidement cartographier les zones propices au développement de toutes les énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien, hydraulique etc. ainsi que Méthanisation). Après validation par les services préfectoraux, ces zonages devraient à terme intégrer les documents de planifications (PLU etc).

Fin de séance à 22h20

**Prochain conseil Municipal :**  
le mercredi 7 Février 2024 à 20h

*Le Maire*

*Jean-Bernard CHERBLANC*

*Secrétaire de séance*